

CONSIGNES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES



**LE COMITÉ
DE RÉDACTION**

Le texte est soumis en version électronique, sous format Word, à l'adresse suivante : j.corneloup@libertysurf.fr. Il comprendra entre 30 000 et 50 000 caractères (espaces compris et bibliographie incluse). Les figures et graphiques sont situés dans le texte à publier.

L'article est précédé d'une page de garde fournissant les informations habituelles pour la liaison avec la rédaction :

- * nom et prénom ;
- * fonction, institution ;
- * adresse postale complète ;
- * adresse électronique ;
- * titre, résumé de l'article (200 mots maximum), en français et en anglais ;
- 5 mots-clés : anglais et français

- Afin de préserver l'anonymat, les articles soumis ne doivent pas comporter de références superflues aux publications de l'auteur.
- Toutes les notes sont ramenées en bas de page et numérotées en continu sur l'ensemble de l'article. Elles ne doivent comporter ni tableau, ni graphique et être succinctes (ne pas dépasser 4 lignes).
- Les citations et expressions sont à mettre entre guillemets typographiques (” ”) en italiques. Les citations de textes étrangers doivent apparaître en français (pour les textes en français).
- L'usage du gras est proscrit.
- Les sigles doivent être développés à leur première occurrence, avec le sigle entre parenthèses, puis peuvent apparaître tels quels ensuite.
- Le texte doit être structuré en parties distinctes avec des titres de partie et de sous-parties bien identifiés (1, 1.1, 1.1.1 ; 2,...)

Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont appelées dans le texte en citant le nom de famille de l'auteur, l'année de publication de l'ouvrage, ainsi que la page de référence dans le cadre d'une citation (Nom, 2004, p. 142). Les publications écrites par différents auteurs sont séparées à l'aide de points-virgules (Nom, 2002 ; Nom, 1994). Les différentes

publications d'un même auteur sont séparées à l'aide d'une virgule (Nom, 1999, 2002). Lorsque deux ou plusieurs ouvrages ont été écrits par un auteur dans la même année, on les différencie en utilisant des lettres alphabétiques (ex : Nom, 2000a, 2000b).

Les références bibliographiques sont présentées en fin de texte, par ordre alphabétique des noms d'auteur, sans numérotation. Toute référence bibliographique citée dans la bibliographie doit avoir été citée dans l'article, et inversement. En cas d'ouvrage (ou d'article...) collectif, tous les noms doivent être cités.

Article de revue

NOM 1 (majuscule) Prénom 1 (1ère lettre du prénom) 1 et NOM 2 (majuscule) Prénom 2 (1ère lettre du prénom) (année), « Titre de l'article », Titre de la revue, numéro, pp. XX.
PRUNEAU J., DUMONT J., CELIMENE N. (2006), « Voiles traditionnelles aux Antilles françaises : « sportivisation » et patrimonialisation », *Ethnologie française*, vol. 36, n°3, pp. 519-530.

Ouvrage

NOM (majuscule) Prénom (1ère lettre du prénom) (année), Titre du livre, éditeur, lieu d'édition.
ABENON L. R. (1992), *Petite histoire de la Guadeloupe*, L'Harmattan, Paris.

Chapitre dans un ouvrage collectif

NOM (majuscule) Prénom (1ère lettre du prénom) (année), « Titre du chapitre », in Prénom Nom (dir.), Titre du livre, éditeur, pp. XX-XX
FASSIN D. (2009), « Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale », dans FASSIN D. et E. (dir.), *De la question sociale à la question raciale*, La Découverte, Paris, pp. 10-20

Article de presse

NOM (majuscule) Prénom (1ère lettre du prénom) (année), Titre de l'article, Titre du journal, jour, mois, pp. XX-XX.

Document internet

NOM (majuscule) Prénom (1ère lettre du prénom), Titre du document, année [en ligne].
Source. À partir de URL [Consulté le jour mois année].

Thèse

NOM (majuscule) Prénom (1ère lettre du prénom) (année), Titre de la thèse, Type de thèse (diplôme), Nom de l'université.